

# la CHAIZE infos

MAGAZINE COMMUNAL

AVRIL 2021



Face à la crise, agir  
pour ne pas subir !

**1er** marché

J'achète LOCAL c'est VITAL !  
La Chaize le Icomte  
Uca

Marchés des Producteurs de Pays

Dimanche 2 mai à 9h30



Travaux du complexe sportif Cyril DUMOULIN

## sommaire

VIE MUNICIPALE p.02

PRIORITÉ À L'ENFANCE JEUNESSE p.05

LA CHAIZE PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT p.07

INVESTIR POUR L'AVENIR p.08

VIE ÉCONOMIQUE p.08

VIE ASSO./CULTURE & SPORT p.09

INFOS PRATIQUES p.12

**Yannick DAVID**  
Maire  
Vice-président de La Roche-sur-Yon  
Agglomération



## ÉDITO du maire

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Nous venons de connaître notre troisième période de confinement et rien ne serait plus terrible que de s'habituer à cette situation, de se plier à une routine de l'isolement.

**NON le confinement n'est pas une situation normale car l'homme est un animal social qui a besoin de vivre en société ; de partager et d'échanger avec son prochain.**

Toutes et tous nous ne vivons pas la contrainte du confinement de la même manière, dans sa famille ; j'ai une pensée pour ceux qui ont connu le deuil, dans son activité professionnelle ; je pense notamment au personnel médical qui est sur la ligne de front. Je sais que pour certains d'entre vous un malaise s'installe, parfois un découragement voire le désespoir.

Nous n'avons pas de date précise mais ce dont je suis certain c'est que nous n'avons jamais été aussi près de sortir de cette crise sanitaire grâce aux avancées médicales, et qu'à nouveau nous allons revivre en société, nous rencontrer et construire des projets, tous ensemble, dans un avenir proche .

Et pour cela il faut que nous soyons tous prêts à relancer la machine : économique , culturelle, sportive ...

En ce qui concerne la relance de la machine économique je pense tout particulièrement à celles et à ceux qui ont vu leurs établissements fermés et qui, je le sais, sont aujourd'hui dans l'impatience de réouvrir et de se donner à fond, comme ils le font dans leurs quotidiens d'entrepreneur en période normale.

Pour le reste, je compte sur la très grande réactivité du monde associatif, qui fera que nous réussissons la reprise ou non. Rien ne serait plus dévastateur que la démobilisation du monde associatif, de ses bénévoles engagés, pour notre territoire et la survie de notre modèle social.

A ce sujet je n'ai aucune inquiétude ! Oui cela va prendre peut-être un peu de temps pour réapprendre à vivre ensemble, pour relancer les projets, les manifestations.

Mais tous ensemble nous réussissons car l'esprit bénévole est plus fort que tout. Cet engagement gratuit qui ne vise qu'une chose : construire ensemble et donner du plaisir.

On va faire cela « à la vendéenne » : une idée, une équipe de bénévoles, des partenariats et beaucoup de temps et de sueur.

La maire que je suis sait qu'aujourd'hui certains bénévoles doutent ; même parmi nos plus solides (ils se reconnaîtront). Mais je sais aussi que lorsque les interdictions vont être levées on va voir la machine associative vicomtaise repartir, comme jamais, car c'est gravé dans notre histoire communale, inscrit dans nos gènes ! Et vous pourrez alors compter sur le soutien de la commune, j'en prend l'engagement devant vous toutes et tous !

La fin de cette sinistre crise est proche et je lance un appel à tous nos bénévoles, de tous les horizons, et à travers eux à toutes les forces vives de la Chaize-le -Vicome :

« Préparez- vous aujourd'hui à la reprise, soyez imaginatifs et ambitieux ! Je compte sur vous pour faire revivre notre communauté ! Vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés ! »

## HORAIRE DE LA MAIRIE

- **Lundi** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Mardi** 9h00 - 12h30 / Fermé
- **Mercredi** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Jeudi** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Vendredi** 9h00 - 17h00 (journée continue)
- **Samedi** 10h00 - 12h00

Hors  
période de  
confinement

M. Le Maire vous reçoit durant l'une de ses permanences, le lundi de 16h à 18h ou le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous.

Nous vous invitons également à prendre rendez-vous pour toute démarche administrative relative à l'urbanisme, à l'état civil ou aux actions sociales. N'hésitez pas à vous rapprocher de notre accueil au 02 51 05 70 21.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute demande d'inscription sur la liste électorale doit être effectuée avant

**le 7 mai 2021**

pour pouvoir voter aux élections départementales et régionales.

L'inscription est possible en ligne avec le téléservice proposé par **service-public.fr**.



## OUVERTURE DES DÉCHETTERIES AUX HORAIRES D'ÉTÉ

Les déchetteries de l'agglomération sont ouvertes aux horaires d'été (1<sup>er</sup> mars au 31 octobre) :

- La Ferrière : le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 18 h.
- Thorigny : le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les personnes souhaitant disposer de plus d'informations peuvent contacter la ligne dédiée au 02 51 05 59 91 ou par courrier électronique à [dechets@larochesuryon.fr](mailto:dechets@larochesuryon.fr).

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Cette année, les élections départementales et régionales sont prévues les mêmes jours, les 20 et 27 juin 2021.

Afin que toutes les mesures sanitaires soient respectées pour ce double scrutin, la municipalité a fait le choix de délocaliser les bureaux de vote dans la **salle du Moulin Rouge**.

Pour assurer la protection des électeurs et des membres des bureaux, un protocole sera mis en place :

- Un point d'eau pour se laver les mains avec du savon à proximité ou et du gel hydroalcoolique seront à disposition ;
- Les bureaux de vote et les isolements seront régulièrement désinfectés ;
- À chaque étape du parcours au sein du bureau, une distance de sécurité de 2 mètres entre chaque personne devra être respectée ;
- Les « gestes barrières » seront affichés et devront être respectés ;
- Le port du masque sera obligatoire. Le masque pourra être retiré sur demande d'un membre du bureau de vote pour la stricte nécessité du contrôle de l'identité de l'électeur. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation ;
- Il est recommandé d'apporter son propre stylo d'encre bleue ou noire indélébile.

Des mesures sanitaires supplémentaires pourraient être mises en place au moment du scrutin.

Les mesures sanitaires sont susceptibles d'évoluer au regard des protocoles sanitaires à venir.

**Pour la bonne tenue des bureaux de vote, la commune recherche assesseurs et scrutateurs.**

**Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 02 51 05 70 21**

### ■ DU NOUVEAU POUR LES PROCURATIONS :

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure Maprocuration est largement dématérialisée.

**Toutes les informations sont disponibles sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>**



**1**  
Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



**2**  
Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité



**3**  
Vous êtes informé par courrier dès que votre mairie a validé votre procuration



#### À NOTER

Les dates d'élections pourraient être remises en cause en cas d'accélération de la pandémie

### ■ POUR MIEUX VOUS RÉPONDRE, NOS SERVICES SE RÉORGANISENT !

Tournée vers l'avenir, poussée par son dynamisme démographique et économie, la Commune de La Chaize-le-Vicomte réorganise ses services pour mieux répondre à vos attentes mais également offrir un environnement de travail plus agréable et moderne à ses agents, tout en optimisant ses moyens.

**Initiée depuis le mois de mars 2020, voici la nouvelle organisation des services.**

Pour commencer, un nouvel organigramme est venu structurer les services techniques municipaux.

Organisant une équipe d'agents motivés et volontaires, un pôle administratif a été créé pour traiter et prendre en charge l'ensemble des demandes. Une boîte mail unique [technique@lachaizelevicomte.com](mailto:technique@lachaizelevicomte.com) recueille désormais les doléances pour assurer à la fois, sa prise en charge et aboutir à une réponse auprès de l'utilisateur.

Cette structuration s'est également accompagnée de la création d'équipes et de chefs d'équipe afin de responsabiliser notre personnel et éclaircir la hiérarchie interne. Un pôle Polyvalence a également vu le jour afin d'accroître la transversalité de l'action des agents au quotidien.

Enfin, une astreinte technique intervient désormais 24h/24, 7j/7 en cas de problèmes sur les bâtiments municipaux, les voiries et pour porter assistance, le cas échéant, à nos partenaires.

Au niveau administratif, l'accueil de la mairie se réorganise autour d'un Pôle « Relations citoyens ».

À commencer par les horaires d'ouverture de la Mairie modifiés afin de s'adapter aux modes de vie actifs des Vicomtais. Ces horaires ont été élargis, donnant désormais la possibilité de s'y rendre le jeudi après-midi, le vendredi en journée continue ou le samedi matin.

Un agent d'accueil polyvalent vous y accueillera, nouvellement recruté. Ses compétences multiples lui permettront de vous apporter une première réponse ; le cas échéant, de vous orienter vers le bon interlocuteur.

Un policier municipal complète désormais l'équipe depuis le mois de février. D'abord dans un rôle de médiation et de prévention, celui-ci aura aussi pour mission de constater les infractions et, si besoin, de verbaliser les personnes contrevenantes. Très disponible et présents, vous pourrez apercevoir ce policier municipal très régulièrement dans les rues de La Chaize.

Enfin, à la tête de cette organisation, la direction générale a été confortée afin d'être le liant entre les services techniques et administratifs tout en coordonnant cette action municipale.

A l'heure du tout numérique, notre équipe d'agents reste présente au quotidien à vos côtés pour répondre à vos questions et pour que La Chaize-le-Vicomte reste cette commune où chacun apprécie de vivre.

Professionnalisme, réactivité et modernisme sont donc les maîtres-mots d'une équipe d'agents au service de la population.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 02.51.05.70.21**

### ■ NOS SERVICES TECHNIQUES SE RÉORGANISENT

Jusqu'à présent, nous réalisons les travaux de fauchage, de débroussaillage et d'égavage en interne. Cela représentait à l'année 0.6 ETP (équivalent temps plein). M. Jacky VRIGNAUD qui réalisait les travaux partant en retraite au 31 décembre 2020 et notre matériel étant vieillissant et nécessitant un renouvellement à court terme, nous avons décidé de lancer un appel d'offres.

Après analyse, il apparaît que financièrement, il est aujourd'hui plus intéressant d'externaliser la réalisation de ces travaux. C'est l'entreprise BRETIN basée sur la commune voisine de La Ferrière qui a obtenu le marché.

Notre commune se développant, nous avons décidé de maintenir l'emploi. Par conséquent, au sein de nos services techniques, M. Jacky VRIGNAUD a été remplacé numériquement par M. Benoit BRIEAU. Celui-ci vient renforcer notre équipe voirie.

Concernant les différents matériels de la commune qui étaient utilisés pour les travaux de fauchage, de débroussaillage et d'égavage, ils sont en cours de vente.

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET BUDGET 2021 UN BUDGET PROACTIF ET COMBATIF



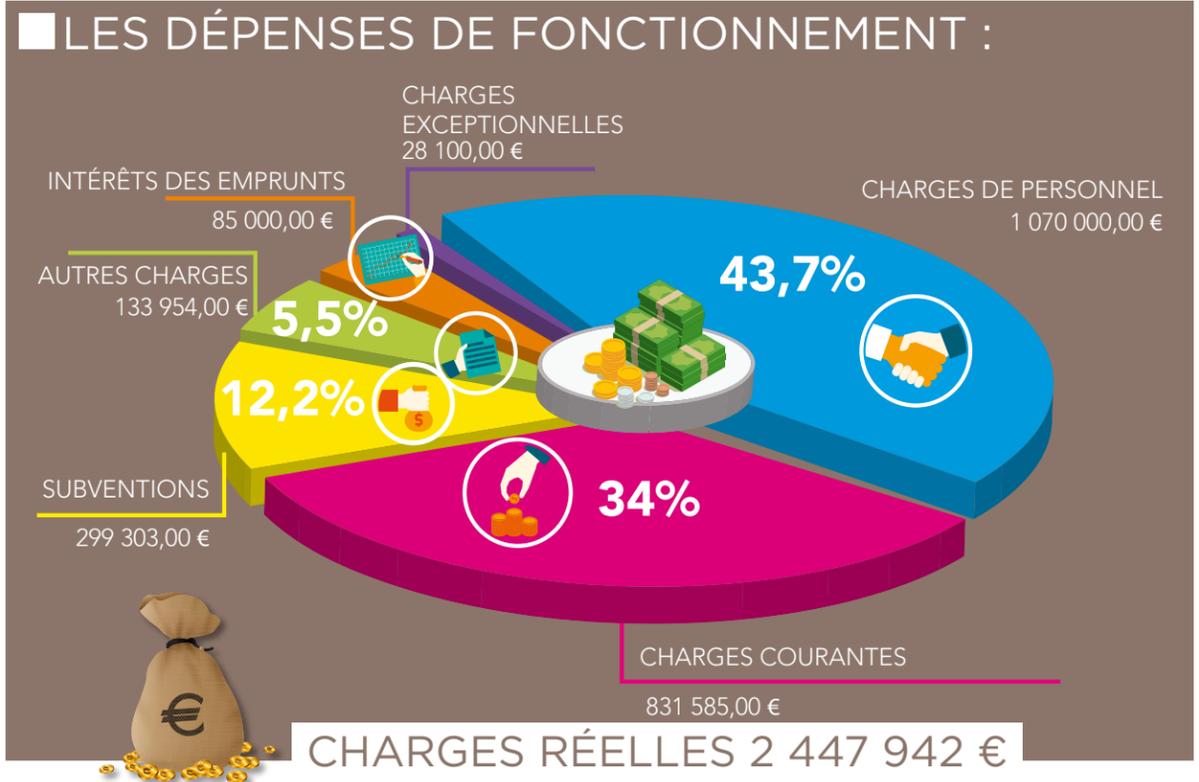
■ **POUR VOS ENFANTS, LA COMMUNE CONSACRE :**

**567 905,45€**  
Chaque année pour le temps scolaire et périscolaire

**25 %**  
De son budget de fonctionnement

**1190,58€**  
Par élève et par an

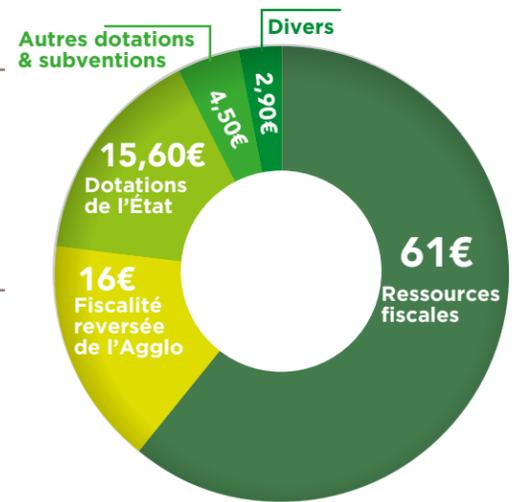
*Selon les comptes administratifs 2020*



Les produits des ressources fiscales sont estimés en 2021 à **1 715 401 EUROS**

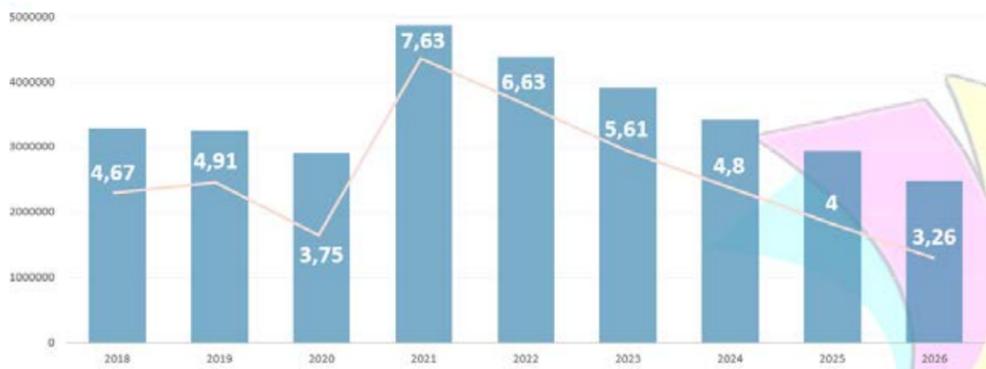
### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

La provenance des recettes de la commune (sur la base de 100€)



### LA DETTE COMMUNALE SOLVABILITÉ ET DÉSENDETTEMENT :

Situation communale



la colonne bleue représentant l'état de la dette, la ligne le nombre d'année de désendettement de la commune.

### Grille de lecture



### INVESTISSEMENT 2021 :

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL

**617 892 EUROS**

- Travaux de voirie : 250 000€
- Installation de vidéo-protection : 41 000€
- Remboursement de la dette : 458 000€
- Troisième phase de rénovation de l'Église St Nicolas : 684 375€
- Réalisation de cheminement doux : 116 000€
- Construction du complexe sportif Cyril DUMOULIN : 2 615 000€
- Construction d'un terrain multisports : 30 000€



## DU NOUVEAU POUR LE REPAS DE VOS ENFANTS !



La commune a lancé un appel d'offre, mi-mars, pour le renouvellement de la prestation de restauration au restaurant scolaire, le contrat en cours avec la société ARIDEV arrivant à son terme le 31 août 2021.

Au préalable, une enquête de satisfaction, à destination des familles utilisatrices du service, a été réalisée mi-décembre. Celle-ci nous a permis de mettre en évidence les points forts mais également les axes d'amélioration.

Ce marché, dans la continuité des précédents, exige **la confection des repas sur le site** du restaurant scolaire.

La commune a également porté une attention particulière à la qualité des produits afin qu'ils soient locaux, sous label de qualité (bio, label rouge, ...); à leur diversité, à leur fraîcheur et au respect de la saisonnalité. Nous allons également renforcer le contrôle de la traçabilité des produits proposés (qualité, origine) par le prestataire tout au long du marché. Enfin, améliorer la communication vers les familles et la cohérence des animations proposées au fil de l'année.

C'est dans ce contexte mais également dans le respect de la loi Egalim que nous avons rédigé le cahier des charges du nouveau marché.



**77%** des parents utilisateurs jugent le service, **satisfaisant voire très satisfaisant** (note de 4/5 ou 5/5)

### Ainsi, notre prochain marché devra respecter :

- Une cuisine faite sur place
- Une origine 100% Française (hors denrées non produites en France),
- 50% de produits biologiques ou sous signe de qualité et durables (label rouge, IGP ...);
- les produits bruts, locaux, de saison, « faits maison » seront privilégiés
- Les plats et produits à base de viande ou poisson ou végétaux reconstitués seront interdits
- Les produits étiquetés « transgéniques » et leurs dérivés sont interdits
- La part de produits cultivés selon le mode de production biologique devra être prioritairement ciblée sur les légumes crus, fruits crus et yaourts
- Le pain du jour devra provenir en alternance des deux boulangeries de la commune.

Émilie PINEAU

Adjointe au Scolaire, Restaurant scolaire, Péri scolaire



## ANIMATIONS JEUNESSE

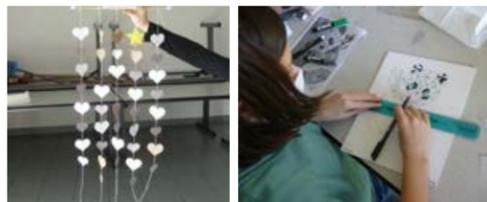
Bilan activités jeunesse du 22 au 26 février 2021 :

**EQUIPE ANIMATION :** 3 Personnes

- Karen PRIOUL : directrice et animatrice (ETAPS et BAFA)
- Laurie METAIS : animatrice BAFA
- Corinne MERCIER : animatrice non qualifiée

**26 jeunes** ont participé aux activités des vacances d'hiver 2021.

9 activités ont été proposées sur 5 jours d'ouverture.



	11-13 ans	14-17 ans	Total
Filles	13	5	18
Garçons	4	4	8
Total	17	9	26

Le planning a été modifié du fait des restrictions sanitaires.

Annulation des activités sportives en intérieur, de la veillée "Loup garou" et de la sortie à Play Box.

Pour palier à ceci, nous avons proposé un accueil libre aux enfants dans une salle associative en proposant des activités dirigées.

**PLANNING DES PROCHAINES ACTIVITÉS JEUNESSE 2021** (sous réserve des conditions sanitaires)

- VACANCES D'ETE 2021 : du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021 et du lundi 23 au 27 août 2021 et à voir pour le 30 et 31 août 2021.
- VACANCES DE LA TOUSSAINT 2021 : du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2021

Béatrice ROBION  
Conseillère déléguée CME  
Actions jeunesse



### FONCTIONNEMENT :

- Public 11-17 ans
- Activités à la carte et payante (le tarif évolue selon les activités)
- Durées variables et lieux différents selon l'activité
- Activités en 1/2 journées, journées complètes et des soirées
- Priorité donnée aux vicomtais et vicomtaises puis aux extérieurs

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

LES PRE-INSCRIPTIONS : Les pré-inscriptions vont permettre d'organiser les groupes pour chaque activité.

L'équipe d'animation recrutée pour cette période est constituée de façon à satisfaire le plus grand nombre de demandes.

Certaines activités étant limitées, le service animation jeunesse se réserve le droit d'effectuer un tirage au sort si l'effectif des inscriptions jeunes est supérieur au nombre de places impartis pour l'activité. Nous laisserons la priorité aux enfants qui n'ont jamais fait l'activité.

Pour s'inscrire le jeune devra être âgé de 11 ans lors de la première activité et ne pas avoir 18 ans.

Le dossier complet doit être remis lors de la période de pré-inscription si l'enfant ne s'est pas inscrit de septembre à septembre (la fiche sanitaire, le règlement intérieur signé, l'autorisation parentale et l'attestation du quotient familial).

Les documents sont valables 1 an de septembre à septembre.

**NB : Cette première pré-inscription est réservée aux jeunes domiciliés sur la commune de la Chaize le Vicomte. Par la suite les hors communes pourront s'inscrire.**

• LA JOURNÉE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS :

Cette phase consiste à valider les activités où l'enfant est retenu ou non et de procéder au paiement.

Le jeune ou un membre de sa famille devra être présent obligatoirement.

**Pour tous renseignements contacter Karen PRIOUL au 02.51.05.87.87 / 06.35.50.61.02 ou par mail animation.jeunesse@lachaizevicomte.com**

## ECOLE SAINT JOSEPH

### 1-La vie de l'école :

Malgré une situation sanitaire compliquée, nous poursuivons les apprentissages et les découvertes au sein de l'école. Des temps forts ont jalonné ces dernières semaines, malgré une fermeture anticipée de l'école au mois d'avril /



Les élèves de maternelle ont fait carnaval, classe par classe, le jeudi 18 mars dernier.

Le vendredi 2 avril dernier, tous les élèves de l'école ont assisté au traditionnel mime de la semaine sainte, préparé par les CM2 de l'école, sous forme de vidéo cette année.

Tous les élèves ont aussi participé à l'opération "Bol de riz" le vendredi 2 avril. Un don de 650 a été réalisé auprès de l'association « Enfants et Lumière du Togo » pour aider à la construction d'un puits et à l'éducation des enfants.

Après la fermeture de l'école, nous vivons avec les élèves deux journées autour de notre thème : « Au fil des jours et des saisons ». Nous ne pourrions pas mélanger les classes comme à l'habitude, mais nous vivons des activités différentes avec les enfants pour développer d'autres intelligences : chant - bricolage - peinture - relaxation - développement de l'estime de soi sont au programme.

N'hésitez pas à découvrir et à mieux connaître notre école en visitant son site internet :

<https://lachaizevicomte-stjoseph.fr/>

### 2-L'APEL et l'OGEC :

Quelques opérations menées par les parents d'élèves ont permis de récolter



des fonds pour soutenir les projets. La vente de pizzas et les madeleines "Bijou" a très bien fonctionné.

Les travaux de l'école se poursuivent et avancent à grands pas. Une grande partie du pôle maternel sera finalisée pour la rentrée 2021 afin de permettre aux élèves de PS, de MS et de GS d'intégrer leur nouvelle classe dès septembre.

Tous ces travaux et ces projets montrent le dynamisme de l'école et des associations de parents d'élèves.

### A NOTER :

Nous préparons une Kermesse pour le dimanche 4 juillet prochain, sans encore savoir quelles possibilités s'offriront à nous.

**Inscription possible à tout moment de l'année.**

**Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.**

**Les enfants nés en 2018, 2019 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet.**

**Tel : 02.51.05.81.07**

**ou par mail**

**direction@lachaizevicomte-stjoseph.fr**

## ■ LES ENFANTS D'ABORD

L'association Les Enfants d'Abord gère l'accueil périscolaire du groupe scolaire public Pierre Perret.

L'association est entièrement gérée par



des parents d'élèves, tous bénévoles. Quatre personnes salariées (formées aux Premiers Secours Civils) accueillent vos enfants à partir de 7h15 et jusqu'à 18h45 durant la période scolaire.

Des goûters à thème sont organisés de temps en temps en partenariat avec les commerçants et artisans vicomtais.

Nombre d'adhérents : actuellement 125 adhérents dans l'association.

Contact au sein de l'association : Gaëlle LE DUC (Présidente).

Depuis cette année, l'association s'est dotée d'une page Facebook afin de communiquer plus facilement avec les parents d'élèves. On peut y voir des activités faites par les enfants, les

goûters à thème et des informations sur le fonctionnement de la garderie :

[f enfants.dabord.85310](https://www.facebook.com/enfants.dabord.85310)

### Fonctionnement de la garderie :

Afin de garantir la sécurité des enfants : Les parents doivent obligatoirement accompagner leur(s) enfant(s) dans la salle de garderie, le matin et venir les chercher le soir auprès des animatrices. Les parents doivent signer la feuille d'émargement prévue à cet effet à l'accueil le matin et au départ le soir.

### Les animatrices :

Cathy et Sylvie :



Animatrices pour les petits.

**Delphine et Géraldine**

Animatrices et aide aux devoirs pour l'élémentaire

### Le temps des devoirs

Le mardi et le jeudi, pour les élèves présents à la garderie et pour ceux qui le souhaitent, un temps aux devoirs encadré par Delphine et Géraldine est proposé.

Delphine et Géraldine prennent chacune en charge 8 enfants maximum, elles prennent du temps avec chacun pour les exercices de lecture par exemple.

### Inscriptions

Pour inscrire votre enfant à la garderie : Une feuille est à compléter au moment de l'inscription de votre enfant à l'école et à chaque fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. (L'inscription est également possible en cours d'année)

### Recrutement :

**Vous souhaitez intégrer l'équipe ? Envoyez votre CV à Gaëlle Le Duc :**  
[asplachaize.pierreperret@laposte.net](mailto:asplachaize.pierreperret@laposte.net)

Nous rejoindre au sein de l'association Dans le contexte particulier que nous connaissons, nous n'avons malheureusement pas pu faire les portes ouvertes de la garderie comme chaque année. Mais nous sommes disponibles si certains parents ont des questions sur le fonctionnement de la garderie !

L'association est gérée par des parents bénévoles. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez nous rejoindre !

## ■ UN TERRAIN MULTISPORTS, ALLÉE DES SPORTS !

Très attendu des jeunes Vicomtais, un terrain multisport voit le jour à l'allée des sports, près du troisième terrain de foot, à côté du Skatepark.

Réalisé par la société SAE tennis d'Aquitaine, nous y retrouvons un terrain de 24 m par 12 m, entièrement grillagé où la pratique de plusieurs sports sera possible : foot, basket, Hand. Des mini-buts seront également disponibles pour séparer le terrain en deux au besoin. A l'écart des habitations, les jeunes Vicomtais pourront donc s'y retrouver pour se dépenser ! Un investissement de 30 000 € pour cet équipement neuf tant attendu et qui, nous l'espérons, fera la joie des petits et des grands.



Quentin LOIZEAU  
Conseiller délégué Équipements sportifs



## ■ NOTRE COMMUNE ACTRICE DE L'OPÉRATION "100 000 ARBRES"



Les arbres permettent de lutter efficacement contre les canicules, favorisent la biodiversité, filtrent les eaux et les particules fines, stockent le carbone ...

**Hêtres, chênes, bouleaux, frênes ... contribuent donc à leur manière, à améliorer la qualité de vie dans notre commune et luttent contre le réchauffement climatique.**

C'est pour toutes ces raisons que notre commune s'est engagée, en partenariat avec La Roche sur-Yon Agglomération, dans l'opération "100 000 arbres", opération qui vise à planter massivement sur les territoires des 13 communes de l'agglomération et ceci jusqu'en 2026.

Une première phase de plantation a eu lieu le 20 février dernier en présence de M. le Maire, Yannick DAVID et le Président de La Roche-sur-Yon Agglomération, M. Luc BOUARD.

L'initiative vise aussi à mobiliser tous les acteurs du territoire : agriculteurs, entreprises, associations, scolaires et habitants pour que chacun puisse laisser aux jeunes générations, une planète plus verte !



## ■ ZOOM SUR L'ÉQUIPE « ESPACES VERTS » :

Les beaux jours arrivent et la nature commence à reprendre vie : c'est pourquoi l'équipe espaces verts de la commune commence, dès maintenant, à procéder à l'entretien de nos haies, parcs et jardins.

Thomas (chef d'équipe), Romain, Nicolas et Loïc œuvrent pour faire de la commune un endroit où il fait bon vivre !

Les Services Techniques sont à votre disposition du Lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h.



entretien du lotissement «Grand Maison»

## ■ CAMION BIO GNV



Alors que le Transport est le premier émetteur de gaz à effets de serre, notre commune travaille à renouveler progressivement son parc de véhicules par des véhicules propres.

Petit à petit, les véhicules à moteur thermique utilisant une énergie fossile sont remplacés par des véhicules à moteur utilisant une énergie renouvelable.

**Après l'acquisition d'une "citadine" électrique pour nos services et l'incitation à l'usage du vélo pour les distances domicile-travail, la collectivité a, dernièrement, passé commande d'un véhicule utilitaire dont le moteur est alimenté par du Bio Gaz Naturel pour Véhicule ou BioGNV.**

Ce BioGNV est composé principalement de biométhane produit par des installations de méthanisation. Ce biocarburant provient soit d'usines de traitement des ordures ménagères, soit de stations d'épuration, soit de digesteurs agricoles...etc.

Cet investissement vertueux est couplé à la présence sur la commune, d'une station BioGNV, situé en zone de la Folie.

Nos agents n'auront pas, par conséquent, à parcourir une distance trop importante pour alimenter le réservoir de l'engin.

## ■ INSTALLATION D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES DE LA SALLE DE SPORTS



Face au réchauffement climatique, il est impératif d'atteindre la neutralité carbone pour limiter nos émissions de gaz à effets de serre et de produire localement, des énergies renouvelables pour préserver notre qualité de vie.

Dès le début des réflexions sur l'aménagement du futur complexe sportif "Cyril DUMOULIN", La Chaize-le-Vicomte a donc mis cet impératif sur la table.

Ainsi, afin d'optimiser l'emprise du parc de stationnement de notre future salle de sport, il a été décidé d'installer une ombrière photovoltaïque.

Cette ombrière solaire permettra d'auto-produire de l'électricité verte, électricité qui nous permettra de devenir acteur de la transition énergétique et écologique.

D'une surface de plus 450 m2 pour une puissance de 100kWh, cette ombrière alimentera en énergie électrique la salle de

sports et le surplus sera réinjecté dans le réseau géré par le SYDEV.



## ■ VOIRIE ET CHEMINEMENT DOUX : VOTRE SECURITE, NOTRE PRIORITE.

En ce début d'année, vous avez pu constater que deux nouvelles liaisons douces ont vu le jour : l'une en entrée de bourg, rue des Frères Payraudeau et l'autre au niveau de La Grangimare en sortie de bourg.

Pour cette dernière, vous avez également pu constater que la route a été refaite à neuf. Cette réfection de chaussée est financièrement totalement à la charge du département.

Les travaux de voirie vont se poursuivre dans les mois qui viennent avec toujours le même fil conducteur : préserver et améliorer la sécurité.

Ainsi, deux radars pédagogiques vont voir le jour :

- rue de La Blinière, en entrée de bourg en provenance de Thorigny ;
- au niveau du village de La Noironnière. Dans le même temps, la limitation de vitesse pour la traversée de ce village va passer à 50 km/h.



Concernant les travaux d'entretien, 40 tonnes de PATA (Point à Temps Automatique : émulsion de bitume et de gravillons) vont être répandus sur les chaussées les plus endommagées. Le but est d'assurer une meilleure étanchéité de la route et de prévenir le risque de création de nids de poule.

Nous allons également réaliser cette année des travaux de sécurisation pour la traversée du bourg de La Limouzinière.

Enfin, nous allons investir dans deux parkings :

- Le parking Cieutat, situé à proximité des nouveaux bâtiments du même nom ;
- Le parking de l'école Pierre Perret. Ce dernier va être entièrement rénové et agrandi afin d'améliorer la sécurité de nos enfants.



# INVESTIR POUR l'avenir

## ■ SALLE DE SPORTS CYRIL DOUMOULIN

Comme vous pouvez le constater, les travaux de la salle de sports vont bon train et n'ont pas pris de retard : la livraison est toujours prévue au 2<sup>e</sup> semestre 2021.



Nous avons visité le chantier le 20 mars dernier avec quelques représentants du club de handball (SLV), nous étions très satisfaits de cette visite et les handballeurs se projettent déjà dans leur future salle.

D'une surface de plus de 1000 m<sup>2</sup>, le plateau sportif recevra un revêtement de sol polyvalent permettant la pratique, dans de bonnes conditions, du handball au niveau régional et des sports collectifs adaptés.

Le toit sera bientôt installé mais il faudra attendre l'automne pour pouvoir assister au premier match dans cette belle salle.



## SALLE DE TENNIS JACQUES VERDON

La salle de tennis JACQUES VERDON sera inaugurée le samedi 26 juin 2021 en fin de matinée en présence des élus, du club et des instances départementales.



Pascal BONNIN  
Adjoint Sport, Vie associative,  
Salle du Moulin Rouge, Plan Communal de sauvegarde



## ■ TRAVAUX ÉGLISE SAINT NICOLAS

La Chaize-le-Vicomte est fière de son patrimoine.

Ce même patrimoine a vu les siècles passés pour évoluer dans le temps, nos aïeux nous ont donc transmis des vestiges architecturaux d'une grande qualité que nous nous efforçons de restaurer jour après jour.

C'est en effet le cas de notre splendide église Saint Nicolas qui, depuis plus de trois ans maintenant, voit sa parure de pierres être restaurés.

Dans la dernière tranche des travaux, le cœur, le déambulatoire, les absidioles vont faire peau neuve pour, nous l'espérons, permettre à notre prêtre de pouvoir tenir la prochaine messe de Noël !

Le chantier sera, par conséquent, livré d'ici fin d'année.



Antoine REMBAUD  
Adjoint Urbanisme, SCOT Réseaux, Bâtiments,  
Espaces verts



## VIE économique

### ■ UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Rendez-vous le 2 mai pour notre premier marché de producteurs.

Véritable atout pour l'attractivité de notre centre-bourg déjà dynamique grâce à nos commerçants, c'est un retour à l'authenticité et à la proximité que nous vous proposons. Authenticité par l'histoire de la commune qui a connu, de longs siècles durant, des foires et marchés en son cœur.

Proximité grâce à ces producteurs locaux, venus de Vendée vous proposer leurs produits de saison et de qualité.

En relation très étroite avec la Chambre d'Agriculture, ce marché s'étoffera au gré des premiers dimanches de chaque mois.

Dès le 2 mai, retrouvez :

Un producteur de miel ;

Un producteur de melons ;

Un producteur de fromage de chèvre et produits laitiers ;

Un producteur d'œufs de poules bio ;

un producteur de canards ;

Un producteur de pigeons et plats cuisinés ;

Un maraîcher ;

Un ostréiculteur

Et n'oubliez pas : le succès de ce marché mais aussi la bonne santé de nos commerces dépendent de notre acte d'achats. **Acheter local, c'est vital !**

Céline NICOLLEAU  
Conseillère déléguée Commerce de proximité,  
Illuminations

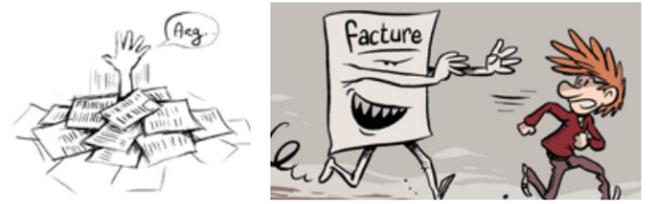


## CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CCAS)

Une facture impayée, un dossier à compléter, le CCAS peut vous aider à trouver une solution, une réponse à vos questions pour éviter un engrenage financier ou autre !

### Confidentialité assurée

Pas de sujet tabou. Appelez le 02.51.05.87.83. Nous sommes à votre écoute.



Lucie SOULARD  
Adjointe Solidarités, Actions sociales,  
CCAS, séniors, Handicap



## VIDEOPROTECTION

Le premier devoir d'une commune, c'est de protéger ses habitants ! La sécurité et la prévention sont donc au cœur de notre mission quotidienne.

C'est pourquoi et à la suite de multiples faits de malveillance sur des biens publics et privés, il a été décidé de procéder au déploiement d'un système de vidéo-protection, système qui s'inscrit dans trois phases d'investissement pluriannuel.

La première phase aura pour objectif de protéger la Mairie, les entrées de bourg ainsi que la salle du Moulin Rouge.

Si toutes les autorisations administratives sont délivrées dans les délais pressentis, les travaux d'installation des caméras démarreront courant du mois de juin 2021 pour une fin de chantier début du deuxième semestre.



## POLICE MUNICIPALE

Présentation de Stéphane BABARIT et du rôle de la police municipale  
En poste maintenant depuis plus de deux mois, notre nouveau policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Il applique et assure le respect des pouvoirs de police du maire sur le territoire communal.



Agent de police judiciaire adjoint, Stéphane BABARIT travaille de façon très étroite avec la Gendarmerie Nationale afin d'établir une collaboration transversale sur des thématiques que nous avons en commun :

- La lutte contre la délinquance,
  - Le constat des infractions à la loi pénale,
  - L'établissement par procès-verbal des contraventions,
- Stéphane BARBARIT est à votre écoute pour recueillir au mieux vos plaintes et doléances.

Yannick RAMBAUD  
Conseiller délégué Sécurité publique



## ACTIVITE DES ASSOCIATIONS VICOMTAISES

Nous tenons à féliciter vivement toutes les associations vicomtaises qui ont eu la possibilité, le courage, de reprendre une activité même restreinte pendant cette période de covid-19.

Il est important pour les adhérents ainsi que pour les bénévoles, que reprenne la vie de nos associations.

Ce n'est pas simple mais nous faisons tout ce que nous pouvons pour répondre à vos diverses demandes, dans le respect des consignes gouvernementales. Les cours des écoles, les préaux sont très sollicités : on se croirait 45 ans en arrière à jouer sur les graviers ! Cela nous permet de relativiser sur le « confort » de nos salles en activité normale.

Nous espérons et nous souhaitons vivement que toutes les associations reprennent une activité normale au plus vite mais je me doute qu'il sera encore nécessaire de faire des adaptations avant de retrouver la vie ordinaire. Nous sommes confiants dans le tissu associatif vicomtais pour relever ce défi et pour être ingénieux face à ces contraintes.

Pascal BONNIN  
Adjoint Sport, Vie associative,  
Salle du Moulin Rouge,  
Plan Communal de sauvegarde



## VOTE DE SUBVENTIONS :

Le conseil du 2 mars dernier a voté la reconduction du montant des subventions de l'an dernier pour les associations qui en avaient fait la demande, pour soutenir la vie associative qui traverse une période très délicate :

- Running Loisir Vicomtais 230 €
- Les enfants d'abord 400 €
- Vendée Basket Vicomtais 1070 €
- L'outil en Main 410 €
- Chaizy Acoustic 650 €
- FEC 4300 €
- Sports et Loisirs Vicomtais 2910 €
- Tennis Club Vicomtais 600 €
- Pétaque Vicomtaise 100 €
- Ambiance Vicomtaise 2400 €
- Step by Step 100 €
- ALV 1100 €

# VIE ASSOCIATIVE culture & sports

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La situation est compliquée et nous préférons ne pas annoncer d'animations à la bibliothèque.

Patientons avant la reprise des événements, Café Lecture, Heure du Conte... et le lancement de notre projet d'Atelier d'écriture.

Suivez les informations qui seront mises à jour sur le site de La Chaize-le-Vicomte - Vie culturelle - Bibliothèque., ou le lien <http://www.lachaizelevicomte.fr>

rubrique bibliothèque  
Rappelons simplement que la bibliothèque est ouverte. C'est pour toutes et tous et c'est gratuit !

- Horaires d'ouverture**
- Mercredi de 15h à 17h30
  - Jeudi de 17h à 18h30
  - Samedi de 10h à 12h

N'hésitez pas, nous appliquons avec sérieux les recommandations de protection sanitaire et le protocole mis en vigueur pour les bibliothèques.

Contact : [bibliothequelachaize@orange.fr](mailto:bibliothequelachaize@orange.fr)



## ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)

Cela fait maintenant plus d'un an que nos activités sont perturbées par l'épidémie. L'année 2020 ne nous a pas permis de fonctionner normalement, et hélas le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 n'a pas été meilleur.

En attendant de nous retrouver physiquement, vous trouverez ci-après

quelques informations de notre association, certes au ralenti, mais toujours bien vivante.

### Cours de portugais et d'anglais 2021 :

Les cours n'ont pas pu reprendre en ce début d'année compte-tenu de la situation sanitaire.

Un petit espoir existe encore de pouvoir assurer quelques cours d'anglais en mai et juin, mais il faut bien admettre qu'il s'amenuise de jour en jour.

Espérons qu'au moins septembre nous permettra de redémarrer sur de bonnes bases.

### Rond-point Sangalhos :

Ce projet d'aménagement du rond-point Sangalhos est toujours d'actualité, et s'intègre dans le projet municipal plus global d'aménagement de l'entrée du bourg de La Chaize le Vicomte.

Après la présentation d'une première maquette, la balle est dans le camp de l'équipe municipale, qui nous associera aux réunions de suivi de la réalisation de ce dossier.

### Assemblée générale 2021 :

**Notre assemblée générale n'a pas pu se tenir le vendredi 5 février 2021 comme initialement prévu. Nous avons bon espoir de la tenir en mai ou juin prochain, et nous vous confirmerons une date dès que possible.**

En attendant, n'hésitez pas à renouveler votre adhésion en vous adressant à votre contact habituel.

### Echanges avec Sangalhos :

Cette crise sanitaire ne nous a pas permis d'aller à Sangalhos en 2020, et pour l'instant, bien évidemment, aucun échange n'est planifié pour 2021.

Mais dès que l'éclaircie se présentera, nous nous attèlerons à mettre sur pied un déplacement au Portugal.

Patience ...

### Soirée portugaise 2021 :

La prochaine édition de notre soirée portugaise est toujours fixée au samedi 9 octobre 2021.

Nous espérons que les conditions sanitaires le permettront, et nous vous le confirmerons dans le bulletin municipal de cet été.

## ■ L'OUTIL EN MAIN

Notre association, créée en 2019, se met en place sur l'agglomération sud de la Roche-sur-Yon. Elle va permettre « l'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine, par des artisans, experts ou passionnés, souvent à la retraite et toujours bénévoles », sur notre territoire. Les communes concernées par notre action sont La Roche-sur-Yon, La Chaize-le-Vicomte, Dompierre-sur-Yon, Rives de l'Yon, Fougeré, La Ferrière, Nesmy, Thorigny.

Le groupe de bénévoles travaille actuellement à la préparation des ateliers.

L'atelier accueillera 6 métiers : menuiserie, carrelage, jardinage, électricité, métallerie, mécanique.

**À la rentrée de septembre 2021, notre association va commencer ses activités dans un atelier, un modulaire sur le site de la mairie de la Chaize-le-Vicomte, 4 rue des Noyers.**

Elle accueillera, pour la 1ère année, de 12 à 15 enfants, en période scolaire le mercredi de 14h30 à 16h30.

Les pré-inscriptions se font sur simple demande auprès de nos responsables :

**Jean-Pierre LUCAS, Président : 07 71 14 37 53**

**Jean-Luc NOCET, Secrétaire : 07 81 00 29 34**  
mail : [oemys85@gmx.fr](mailto:oemys85@gmx.fr)

Une convention sera mise en place entre les parents et l'association, la cotisation annuelle, de 90€ comprend l'assurance et l'adhésion à l'outil en main.



### Échanger et transmettre, Revalorisation des métiers manuels et du patrimoine

#### LES ENFANTS :

• Les associations les reçoivent :

Une fois par semaine - **En période scolaire le mercredi de 14h30 à 16h30**

• Chaque enfant participe à plusieurs ateliers tout au long de l'année afin de fabriquer des objets ou participe à la conception et à la réalisation d'une œuvre commune.

• L'enfant passe plusieurs séances de suite dans un même atelier puis change d'atelier.

• Une personne de métier pour 1 ou 2 enfants

#### L'épanouissement de deux générations

#### LES BÉNÉVOLES :

«Gens de métier» professionnels ou experts : Artisans, ouvriers, passionnés, retraités ou non, pour tenir les ateliers et/ou faire partie du bureau.

«Accompagnants» : Ayant des compétences organisationnelles et relationnelles, des notions de trésorerie... pour faire partie du bureau.

• Plus de 150 métiers sont initiés en France

#### L'Outil en Main

des Sources de l'Yon  
Mairie 4 rue des Noyers  
85310 La Chaize-Le-Vicomte  
Association loi 1901,

Siret 849 810 130 000 13

Tél. : 07 71 14 37 53

mail : [oemys85@gmx.fr](mailto:oemys85@gmx.fr)

Adhérent de L'Union des associations

L'Outil en Main [www.loutilenmain.fr](http://www.loutilenmain.fr)



#### LES 10 FONDAMENTAUX DE L'OUTIL EN MAIN

1. Initier les enfants à la connaissance et à la pratique des métiers ;
2. Développer leur dextérité manuelle ;
3. Découvrir et travailler la matière ;
4. Élaborer et réaliser un bel ouvrage ;
5. Apprendre le respect de l'outil et du travail bien fait ;
6. Éveiller leur regard, les sensibiliser à leur environnement architectural et à la valeur de notre patrimoine ;
7. Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi,
8. Susciter des vocations ;
9. Maintenir un lien intergénérationnel ;
10. Mieux vivre ensemble et participer au bien vieillir

## ■ CENTRE DE SECOURS LA CHAIZE LE VICOMTE

Bonjour à toutes et tous,

**Le centre de secours a connu une année 2020 où il a fallu s'adapter sans cesse à l'évolution de la crise sanitaire en gardant le maximum de précautions lors de nos interventions pour que le personnel intervienne en toute sécurité.**

Le centre de secours est composé de 31 personnels : 6 femmes et 25 hommes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, 4 personnes sont venues rejoindre les rangs et prochainement 3 autres personnes intégreront également le centre, par voie de mutation d'un autre centre du département mais aussi de centre de département limitrophe à la Vendée.

Qui dit nouvelles arrivées dit aussi départs pour diverses raisons personnelles. (mutations professionnelles, départ après 10 ans ou 20 ans de services au sein du centre...) Je tiens à remercier ces personnes qui se sont investies pour assurer notre mission de service public auprès de la population principalement vicomtaise, ferrière, fougeréenne et yonnaise.

Sur l'année 2020, nous avons réalisé 395 interventions décomposées en : 252 secours à personne à domicile, 69 accidents de la route, 67 incendies et 17 opérations diverses.

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 compte déjà 96 interventions : 49 secours à personne à domicile, 15 accidents de la route, 31 incendies et 1 opérations diverses. 24 interventions sur la commune de La Chaize-le-Vicomte, 27 sur la commune de la Ferrière, 5 sur la commune de Fougeré, 17 sur la commune de La Roche sur Yon et 16 sur d'autres communes du département, notamment avec notre dernier véhicule de soutien opérationnel et logistique qui intervient sur l'ensemble du département.



**Le centre de secours recrute des hommes et des femmes** pour répondre aux différentes demandes de secours. Si vous avez entre 18 et 50 ans, l'envie d'aider les autres en assurant une mission de service public, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du chef



de centre, **lieutenant Pascal CHUPEAU au 06.03.23.33.30 ou par mail à [pascal.chupeau@sdis-vendee.fr](mailto:pascal.chupeau@sdis-vendee.fr).**

Quel que soit votre profil (travail de nuit, en 2/8 ...), si vous avez de la disponibilité et de la motivation, le centre de secours pourra vous accueillir.

L'année 2021 va encore connaître la crise sanitaire, le Service Départemental vient de former un nombre important de sapeurs-pompiers pour effectuer la vaccination de la population.

Prenez soin de vous et des autres, le personnel du centre de secours intervient avec toutes les précautions pour vous protéger et se protéger.

Lieutenant Pascal CHUPEAU, Chef de centre

*L'amicale des sapeurs-pompiers tient à vous remercier, lors de la distribution de nos calendriers, un peu particulière cette année, en vue du contexte sanitaire, pour votre accueil et votre générosité, ainsi que vos dons par retours postaux*

Amicalement,

Caporal Emeric BONIOU, Président de l'Amicale

## ■ ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS



Notre association A.P.V. continue à faire vivre le patrimoine en invitant les habitants de la Chaize-le-Vicomte ... et d'ailleurs, à participer à un jeu d'énigmes.



Au début du mois de février de cette année, l'A.P.V. a lancé un jeu sur notre commune sous forme d'enquêtes. Chaque semaine une photo illustre une particularité de notre patrimoine vicomtais : ruelle, maison, sentier, inscription sur une façade ... Pour les aider dans leurs recherches les participants reçoivent, dans les jours qui suivent, deux indices, et enfin, bien entendu, la réponse à l'énigme.

#### Nous en sommes déjà à la septième énigme !

Ce jeu est ouvert à tous et pour y participer, il suffit de vous adresser par mail à la secrétaire de l'association A.P.V. [dominique.laurent52@orange.fr](mailto:dominique.laurent52@orange.fr) Nous remercions tous ceux qui nous encouragent à continuer ce jeu, complétant parfois ces énigmes par des informations intéressantes et des anecdotes qui ravivent des souvenirs agréables.

#### Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Le samedi 26 juin et dimanche 27 juin les J.P.P. ont choisi comme thème «l'arbre, vie et usage».

L'A.P.V. proposera une exposition en lien avec ce thème sur :

Les métiers du bois, les outils et des réalisations d'artisans

Les objets en bois qui concernaient la vie quotidienne : cuisine, lessive, transport de l'eau, vaisselle, couture ...

Cette exposition aura lieu à Bel-Air, avec l'aimable participation des propriétaires, Madame et Monsieur de Beauregard, rue du Terrier de l'hérait. Notons la participation, cette année, de l'association A.C.Y.M. (Aéro-Club Yonnais Modélisme) qui est basée sur l'aérodrome des Ajoncs. Quelques-uns de ses membres présenteront des **modèles réduits d'avions radiocommandés** réalisés en grande partie en bois : balsa, pin, contreplaqué de bouleau ...

À l'occasion de ces 2 journées du Patrimoine, comme nous n'avons pas pu nous retrouver lors de notre A.G. en début d'année, nous vous proposerons de renouveler -ou de prendre- votre carte d'adhésion à notre association.

L'A.P.V. espère aussi vous distraire cet été avec ses **balades contées** le 3<sup>e</sup> vendredi de juillet et d'août et vous proposer ses **visites guidées de l'église**. Nous envisageons aussi un **concert** au cours du second trimestre 2021.



## ■ AMICALE LAIQUE VICOMTAISE

**Comme l'an passé nos sections sportives et culturelles sont contrariées par les normes sanitaires en vigueur, mais nous essayons de nous adapter au mieux pour vous satisfaire dans votre activité.**

Depuis le 2<sup>e</sup> confinement en octobre nos sections sont perturbées. Le badminton est à l'arrêt car c'est un sport de salle. Le yoga et la danse ont quant à eux opté pour des cours en visio ou vidéo. La danse devait même reprendre en extérieur en avril... A voir après le 3<sup>e</sup> confinement. Les échecs sont également à l'arrêt depuis janvier. C'est l'éveil au sport qui a pu se dérouler presque normalement quand la météo le permettait car les cours se font en extérieur.

Je tiens encore à remercier profondément tous nos licenciés pour leur confiance et leur patience ! A part le jus de pomme, nos habituelles manifestations ont été annulées. Nous avons donc continué à travailler pour vous proposer d'autres formules. Tout d'abord nous proposons le « dîner à la maison » initialement prévu le 16 avril et qui sera reporté à la reprise de l'école. Ensuite nous allons proposer une course d'orientation virtuelle (date à confirmer) puis nous ferons une tombola avec bons d'achat qui remplacera notre loto. Celle-ci sera tirée le jour de notre traditionnel « moule/frite » qui se fera en drive le vendredi 25 juin 2021.

Amicalement,

Le président, Joris BOURASSEAU

## ■ AMBIANCE VICOMTAISE

### LA POSITIVE ATTITUDE EN MUSIQUE...

Nous abordons le troisième et dernier trimestre de l'année scolaire 2020-2021 en faisant le maximum pour garder la motivation de nos élèves.

Dans ce contexte de crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an désormais, établir des prévisions relève du défi, défi que les membres du bureau et les professeurs s'efforcent de relever en alliant professionnalisme et fierté avec toujours les mêmes mots-clés : adaptation et réactivité au rythme des décisions gouvernementales.

L'objectif primordial est donc de tenir le cap vers la fête de la musique pour laquelle la date a été arrêtée. Dans ces temps difficiles et totalement incertains, nous avons confié à notre Directeur Pédagogique David LACROIX la lourde tâche de superviser toute la préparation et les répétitions de cette fête musicale tant attendue, synonyme de l'arrivée de l'été et des vacances.

A notre grand regret, il n'y avait pas eu de fête de la musique 2020 pour les raisons que tout le monde connaît. Alors pour cette fin d'année, nous travaillons sur différentes possibilités que nous ne manquerons pas de vous communiquer au cours des semaines à venir. Il est impensable que la COVID ait une nouvelle fois raison de NOTRE fête annuelle. 2021 sera le grand retour de notre fête de l'école en juin dans la commune, en version adaptée au contexte. Je termine cet édito une nouvelle fois comme le précédent par des remerciements aux familles pour leur compréhension, ainsi qu'aux élèves et parents qui ont répondu favorablement à notre ultime appel de sensibilisation pour rejoindre l'équipe du bureau, équipe soudée que je remercie également. Ils ne regretteront pas de nous rejoindre dans l'aventure musicale de l'ombre indispensable à la sauvegarde de l'association. La promesse est faite !

Je vous donne donc RDV à tous le dimanche matin 27 juin 2021 pour fêter l'été comme il se doit !

**Thomas PASTOR, Président d'AMBIANCE VICOMTAISE - Contact : 06.31.52.82.23**



## PASS'YON JUDO LA CHAIZE

La section Vicomtaise de Pass'Yon judo : des activités en extérieur



Pass'Yon judo malgré les contraintes sanitaires reste dynamique et propose à ses adhérents des activités en extérieur. Chaque samedi depuis le mois de février, en fonction des conditions météorologiques des cours sont assurés par Elie :

- de 9h45 à 10h45 pour le ju jitsu et le taïso (ado et adultes).
- de 10h45 à 11h30 pour les jeunes de 2012 à 2014.
- de 11h30 à 12h30 pour les jeunes de 2003 à 2011.

Certains samedis, il ne faisait pas très chaud, mais pas de quoi refroidir la motivation des membres présents.

En ce moment, la pratique du sport en club est compliquée mais il faut se soutenir, rester confiant et surtout motivé. Nous sommes impatients de retrouver le dojo.

N'oublions pas, le sport c'est la santé...

**Laurent BABIN (06 74 03 87 42) ou Fabrice GARON (07 67 60 13 07) ou Gaël PLISSONNEAU (06 10 04 85 01)**

**E-Mail : judoclublachaize@gmail.com**

**Site internet: <https://passyonjudo.wordpress.com>**



## ■ RUNNING LOISIR VICOMTAIS

**Le Running Loisir Vicomtais est une association regroupant des passionné(e)s de la course à pied qui compte environ 80 adhérents.**

Pour devenir membre de notre association, pas besoin d'avoir un niveau de compétition, juste avoir au moins 16 ans.

Notre devise : « prendre du plaisir en courant en groupe, découvrir de nouveaux sentiers, partager nos connaissances et papoter...tout cela toujours dans la bonne humeur. La convivialité est très importante chez nous ».

Nous proposons plusieurs créneaux horaires afin de permettre à chacun de s'adapter selon son emploi du temps. Le départ est toujours au niveau du parking de la Salle du Moulin Rouge :

Le Lundi à 09h30

Le Mercredi et Vendredi à 19h00

Le Dimanche à 09h00

Le Vendredi soir est proposé une sortie pour les personnes qui souhaitent se mettre à la course où reprendre en douceur.

« Avec la Covid, nous nous adoptons pour respecter les différents protocoles » afin de garder le lien avec les adhérents.

Afin de continuer les sorties, les horaires du Mercredi et Vendredi durant cette période sont avancés à 17h30.

Vous avez toutes les informations importantes sur notre site internet <https://www.runningloisirvicomtais.fr> et vous pouvez utiliser le doodle pour vous inscrire aux sorties.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est un moment idéal pour se vider la tête et prendre un bon bol d'oxygène tout en pratiquant un loisir.

**Pour plus de renseignements : Contact : Johann Merrer 06.73.64.98.90**



## ■ TENNIS CLUB VICOMTAIS

Une saison compliquée mais pleine d'espoir

Le début de la saison était très attendu par tous les licenciés avec l'ouverture de la salle Jacques Verdon. Malheureusement, la Covid19 demeure et le club a dû, une nouvelle fois, s'adapter aux mesures sanitaires. Le TCV est un des seuls clubs Vendéens où le nombre de licenciés à augmenter : le bureau remercie l'ensemble de ses adhérents pour leur confiance.

Malgré tout, en fin d'année, les jeunes ont pu profiter des belles infrastructures ainsi que de l'achat de nouveaux matériels comme un radar : idéal pour mesurer sa pointe de vitesse ainsi que sa performance au service.



Avec l'annulation de tous les championnats et les règles de couvre-feu, les adultes n'ont pas eu cette chance.

Le cours extérieur reste ouvert à tous (jeunes / adultes) et le club prévoit d'organiser d'ici l'été de nombreuses activités.

**L'inauguration de la salle Jacques Verdon est fixée au SAMEDI 26 JUIN.** Si les conditions sanitaires le permettent, cette journée sera placée sous le signe de la fête, de la convivialité et des retrouvailles. Anciens et nouveaux adhérents, amis du club, seront les bienvenus !

Le TCV

## ■ FEC

Le Foot c'est le PIED !

Après les portes ouvertes du club organisée au mois de septembre 2020, les entraînements et les différents championnats avaient repris pour cette nouvelle saison au stade du Moulin Rouge. Le club FEC reste éveillé !

Mais la situation sanitaire a de nouveau stoppé les compétitions mais les entraînements ont été réaménagés et maintenus dans toutes les catégories.

Malgré tout, le bureau du club a maintenu quelques animations comme la vente de pizzas à emporter, la commande de cadeaux de Noël et la traditionnelle soirée Alsacienne avec les menus à emporter le samedi 6 mars 2021.

Depuis le mois de septembre 2020, une « newsletter » mensuelle est diffusée aux licenciés, sur le site <http://feclachaize.com/> ainsi que sur le compte Facebook. Elle



permet de mettre à jour très régulièrement les actualités du FEC .

Pour information, le **mercredi 5 Mai 2021** une « journée Foot Diversifié » avec de nombreuses activités originales autour du foot (foot golf, cécifoot, pétanque foot), est organisée et ouverte à TOUS, filles et garçons non licenciés et licenciés de 8 à 15 ans de 9h30 à 16h30 au stade du moulin Rouge.

## ■ SLV

Reprise des entraînements en extérieur pour les effectifs jeunes depuis le 07 Avril 2021 !

Ils ont permis de remobiliser les collectifs tout en préparant la saison 2021-2022. Les jeunes étaient impatients de reprendre l'activité en club. L'officialisation d'arrêt du championnat 2020-2021 nous a permis de réinventer nos entraînements (pas de contact, sport en extérieur, ...).

La ligue de handball des Pays de la Loire a proposé un plan de relance, et notamment 800€ afin d'aider le maintien des clubs. Le SLV a fait le choix d'investir dans du nouveau matériel (chassubles, réducteurs de but, nouveau buts mobiles, et des kits d'arbitrage).

Les travaux du complexe sportif « Cyril Dumoulin » continuent. Le projet se concrétise ! En parallèle, notre parrain a signé un nouveau contrat à Tremblay. Il est donc transféré pour 4 ans.

Le club reste actif et mobilisé face à la crise. Plusieurs ventes ont été effectuées, notamment des fouées à emporter. La crise sanitaire nous obligeant d'annuler de nouveau la célèbre fête du SLVicomtais, le bureau s'est mobilisé pour organiser une fête du hand à domicile le Samedi 24 Avril 2021. La réservation et la distribution des commandes se sont faites dans le respect des règles sanitaires.

Rejoignez-nous sur les réseaux !

Instagram : [slvicomtais.handball](https://www.instagram.com/slvicomtais.handball)

Facebook : [SLVicomtais Handball](https://www.facebook.com/SLVicomtaisHandball)



## ■ PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET CHATS

### Propriétaires de chiens

#### Vos obligations

##### • Déclaration de chiens dangereux :

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien classé doit détenir une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents, cette formation étant à sa charge.

- Les chiens classés doivent être soumis à une évaluation comportementale entre l'âge de 8 et 12 mois. (article 4)

- La détention des chiens classés est désormais subordonnée à la délivrance d'un permis de détention établi par le maire de la commune où le détenteur ou le propriétaire de l'animal réside (article 5).

• **Propreté de nos rues et espaces publics.** Les chiens doivent être tenus en laisse et leur divagation est interdite. Il est demandé à leurs propriétaires de prendre toutes les dispositions pour se conformer à la réglementation.

• **L'identification par puce électronique ou tatouage est obligatoire.**

• **Chiens errants :** Les chiens errants signalés sur la commune sont confiés à la fourrière de la **SPA de La Roche-sur-Yon avec qui nous avons conventionné.**



### Propriétaires de chats

#### Vos obligations

• **L'identification est obligatoire**

• **La stérilisation est fortement conseillée** afin d'éviter la prolifération des chats errants

• **La vaccination est recommandée** si le chat est autorisé à sortir dehors

**Concernant les chats errants**

• Les services municipaux sont régulièrement sollicités par des Vicomtais qui subissent des nuisances causées par des chats errants. Nous demandons donc aux propriétaires de chats de bien vouloir respecter ces obligations en vous rappelant qu'il est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux quand cette pratique est une cause de gêne pour le voisinage.

## ■ ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES** (seules les naissances dont les parents ont donné leur autorisation figurent dans la liste).

MARTEL Louis.....	20/09/2020
MAZOUÉ Armand.....	29/09/2020
DEBRAUX Eléonore.....	16/10/2020
MORET Valentine.....	04/10/2020
RIVIERE Anna.....	29/10/2020
ARNAUD Paul.....	10/11/2020
DEWEVRE Milann.....	10/11/2020
L'HERMITE Kélya.....	27/12/2020
POTET Aïnhua.....	13/12/2020
CHARRIER AVRIL Tyméo.....	30/12/2020
COUDRIN Noémie.....	02/01/2021
GOUPIL Arthur.....	05/01/2021
COURGEAU Thelma.....	22/01/2021
PIDOUX Charles.....	27/01/2021
THOMAS Rafael.....	17/02/2021
ROBION Hugo.....	27/02/2021
MERAND Lilio.....	09/03/2021
HERVÉ Alba.....	09/03/2021
BOURCIER Judith.....	12/03/2021
ROBION Lyah.....	14/03/2021



### DÉCÈS

TEILLET Jean-Jacques.....	07/11/2020
LUSSEAU Anne.....	25/11/2020
SORIN Odette épouse MACE.....	05/12/2020
MÉDARD Jeannine Veuve GUÉRIN.....	15/12/2020
GROLLEAU René.....	29/12/2020
GAUDIN Laurent.....	13/01/2021
ORDRENEAU Louis.....	16/01/2021
BRÉMAUD Gérard.....	13/02/2021
PONDEVY Thérèse veuve PRAUD.....	16/02/2021
GUILMAND Jean-Marc.....	18/02/2021
GRÉLARD Jean.....	27/02/2021
PIGNON Jacqueline.....	01/03/2021
MARIONNEAU Michel.....	06/03/2021
PERROCHEAU Georgette veuve MOREAU.....	06/03/2021
PASQUIER Christian.....	06/03/2021
SORIN Solange veuve PUBERT.....	17/03/2021
NICOLLEAU Simone veuve BÉZIEAU.....	23/03/2021
TRICHET Odette veuve REMAUD.....	29/03/2021



**MARIAGES** (seuls les mariages dont les mariés ont donné leur autorisation figurent dans la liste).

ARNAUD Aude et BIJSTRA Eric..... 20/03/2021



## ■ RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE BRUIT ?

**Les activités de bricolage, jardinage....**, réalisées par des particuliers à partir d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, ne peuvent être effectuées que pendant les tranches horaires suivantes :

- **du lundi au vendredi :**  
08h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- **Samedi :**  
09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- **Dimanche et jours fériés :**  
10h00 - 12h00



LA MAIRIE • 4, rue des Noyers  
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE  
Tél. : 02 51 05 70 21  
mairie@lachaizelevicomte.com  
www.lachaizelevicomte.com

